



DESCRIPTIF - MODULE C7

« STAGE PRATIQUE DE FORMATION »

| | |
|------------------------------------|--|
| Description | Le stage de formation constitue le dernier module de la formation à la conduite de camion. Les futurs moniteurs de conduite de camion doivent appliquer leur savoir et leurs capacités pour former de vrais élèves de conduite. Comme pour chaque formation, dans la profession de moniteur de conduite également, l'application pratique montre si l'apprenant comprend les contenus de la formation et s'il parvient à les mettre en pratique. Savoir gérer de vrais élèves de conduite dans le trafic réel, choisir des objectifs d'apprentissage judicieux à cet égard, adapter les étapes de formation quant à la méthode et au contenu à des élèves de conduite différents, ne représentent qu'une partie des capacités requises. Le stage de formation est fondamental pour l'activité professionnelle future et pose par conséquent également des exigences très élevées aux moniteurs de conduite chargés du stage. |
| Prérequis | L'accès à la formation se fait sur dossier attestant: <ul style="list-style-type: none">• Certificat de compétence des modules C3, C4 et C6• Posséder le permis de conduire cat. C et CE depuis 3 ans au moins |
| Groupe-cible | Moniteur de conduite catégorie B |
| Compétence opérationnelle | Les apprenants sont en mesure de former intégralement, sous surveillance des fournisseurs de modules, 3 élèves conducteurs, jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se présenter à l'examen de conduite. |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none">• Formation de conduite théorique et pratique intégrale de 3 élèves de conduite sous la surveillance des fournisseurs de modules.• Tenue des moyens de contrôle selon art. 15 de l'OMCo.• Définir un profil de compétence et des sujets/objectifs pour le développement des compétences professionnelles.• Appréciation critique des leçons dispensées, consignation des propres processus d'apprentissage, possibilités d'amélioration, etc.• Etablir le rapport final de stage et créer le portfolio. |
| Positionnement du module | Le module C7 « Stage pratique de formation » sert de certificat partiel pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion. |
| Certificat de compétence C7 | Sur la base de leurs compétences professionnelles pratiques, les apprenants rédigent un rapport final de stage ciblé et réfléchi qui est évalué par le fournisseur du module. Les consignes pour l'élaboration du rapport final sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Auto-évaluation mensuelle des compétences professionnelles techniques, méthodiques, personnelles, sociales (fichier Excel fourni) ;• Résultat des évaluations réalisées par les Formateurs ;• Définition des champs d'action ;• Définition des sujets de développement individuels ;• Définition des objectifs individuels ;• Mesures pour atteindre les objectifs ;• Résultats obtenus. |



| | |
|---|---|
| Qualification supplémentaire de Moniteur / Monitrice de conduite de camion | Les modules C3, C4, C6, C7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du module C8. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 4 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion auprès de : <i>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC Secrétariat CAQ Case postale 8150 3001 Berne</i> |
| Remarques | Les stages de formation sont réalisés sur la base des directives de l'organe responsable (règlement et directives sur le profil professionnel moniteur/monitrice de conduite). |
| Dates des cours | Selon la planification du prestataire du module. <i>« Les cours encadrés se déroulent sur le lieu défini par le prestataire du module et les cours autonomes auprès du Moniteur de conduite responsable du stage de formation. »</i> |
| Horaire | 08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15) |
| Durée du module | 150 à 200h de temps de présence |
| Travail autonome | Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome. |
| Accompagnement des apprenants durant le stage | Durant le stage de formation, les apprenants sont suivis et coachés par les Formateurs de l'école. |
| Prix | Selon les tarifs en vigueur |
| Lieu | Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux |